AMNISTIE POUR LE GROUPE GREYSTOKE

HALTE AU HARCÈLEMENT FINANCIER DU GROUPE GREYSTOKE, LIBÉRATEUR DE PRIMATES !

Le 1er avril 1985, 17 babouins papio-papio utilisés pour des expériences sur l'épilepsie photosensible dans un laboratoire du CNRS à Gif-sur-Yvette ont été libérés par un groupe de militants baptisé Greystoke. Un an plus tard, les membres de ce groupe ont été arrêtés et 7 d'entre eux ont été, entre autres, condamnés à payer de manière solidaire une amende d'environ **55 000 euros** (360 000 FF). Les 7 co-inculpés ont notamment proposé alors de verser ce montant au profit des méthodes de recherche substitutives à l'animal. Cette proposition a été rejetée et les amendes restent à ce jour globalement impayées. Si deux singes sont morts rapidement, les autres rescapés vivent paisiblement depuis sur une île dans un refuge. Leur espérance de vie est de 35 ans.

Aujourd'hui, soit 20 ans après les faits, le CNRS et ses huissiers continuent à harceler les militants impliqués dans cette action. **Nous, soussignés, demandons l'arrêt immédiat du harcèlement opéré par le CNRS et l'amnistie des 7 co-inculpés.**

Nom/Prénom	Adresse (+ pays)	Profession	Date/Signature

Pétition à renvoyer dûment complétée (mention de la profession nécessaire pour validité à l'échelle européenne) à l'association RESPECTONS (loi 1901) qui transmettra au CNRS de Gif/Yvette :
RESPECTONS – 15, rue de la Chaume – 89630 Saint Léger Vauban